

Social : c'est combien, pour une journée avec pension complète?

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1983)**

Heft 699

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025109>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

C'est combien, pour une journée avec pension complète?

Je n'ai jamais oublié une conversation de bistrot, comme on en surprend à un coin de table. C'était il y a quelque trente ans. Un employé se plaignait parce que son chef de bureau l'avait obligé à récrire une lettre où il désignait la maison de Venes comme une «maison de rééducation»; le chef exigeait qu'on dise «maison d'éducation». C'était la désignation nouvelle.

Or elle n'était pas à l'époque camouflée d'un comportement répressif sous des vocables adoucis. Le changement de raison sociale traduisait une attitude différente des éducateurs et de la société: à la maison de correction (ou de redressement) succédait la maison de rééducation, puis d'éducation.

A en juger par le niveau du débat qui s'est déroulé sur ce sujet au Grand Conseil vaudois, le mouvement pendulaire est entamé: pour quand le retour à la «redresse»?

LE PRIX DES PERMANENCES

Toute institution sociale qui exige une présence de personnel vingt-quatre heures sur vingt-quatre, l'année durant, est coûteuse. Elle le sera toujours plus si la durée du travail s'abaisse progressivement. La permanence exclut les gains de productivité qui, dans les autres secteurs publics ou privés, rendent possible l'abaissement de la durée hebdomadaire de travail.

Par exemple, on compte que la sécurité routière exige un gendarme pour deux kilomètres et demi à

trois kilomètres d'autoroute. Si vos observations ne vous révèlent pas une telle densité, c'est que vous ne tenez pas compte du travail par équipe, y compris une équipe de réserve, ni des vacances, ni de la permanence jour et nuit.

Lâcher des chiffres de prix de revient sans envisager cette donnée élémentaire, serait de la démagogie facile.

Pour les mêmes raisons, le prix à la journée est souvent sans signification. Par exemple, le jour de l'inauguration du quartier de haute sécurité des Etablissements de la Plaine de l'Orbe, les responsables tinrent à souligner que pour des raisons d'humanité, ces cellules ne seraient pas utilisées pour toute la durée de la détention d'un criminel, mais pour l'isoler si nécessaire, pour tester son comportement... Dont acte.

Maintenant, comptez le coût de l'investissement, probablement surdimensionné, dont 50% de subvention fédérale, considérez l'utilisation ponctuelle qui en est faite, et faites la division: cela met la journée d'occupation à combien? Là encore, comme il serait facile de faire de la démagogie à la manière libérale.

La mise en place des institutions sociales et médicales est exceptionnellement difficile: il faut tenir compte de la natalité, des progrès de la médecine, de l'évolution des méthodes psychiatriques.

L'institution de Lavigny en est un bon exemple. La natalité est en baisse et l'internement est considéré de moins en moins comme nécessaire au traitement de l'épilepsie. Mais on pouvait le penser, déjà, il y a dix ans. Je me souviens encore de l'intervention du syndic de la commune et d'un autre notable bourgeois demandant que le projet le plus dispendieux se réalise. Ce qui n'empêchait pas le même syndic, à chaque assemblée de l'Union des communes vaudoises qu'il présidait, de s'élever vigoureusement contre le gonflement des dépenses sociales de l'Etat.

On a beaucoup parlé, dans ce débat au Grand Con-

seil, de l'exemple du «Levant». Qui ne se souvient pourtant de la crise qui a secoué durement cette institution? On pourrait multiplier les exemples de difficiles adaptations ou de tâtonnements.

Facile, la focalisation sur une seule institution!

RÉUSSITE ET ÉCHEC

Il est normal que les institutions sociales se soumettent à des contrôles de rendement, si difficiles qu'ils soient. Mais il va de soi que les critères d'appréciation varient de cas en cas.

Qu'on songe aux institutions pour handicapés profonds! Dans le domaine psycho-social, les réussites peuvent atteindre des taux très bas: voir la lutte contre la drogue.

Toute manipulation des chiffres exige une extrême prudence et une solide connaissance de ces sujets. La critique devrait donc venir d'abord de ceux qui sont engagés dans ces difficiles métiers. Il y a d'ailleurs une critique des institutions qui, d'Illich à Mendel, n'est pas le fait du néo-conservatisme.

Ces remises en cause de l'intérieur, délicates, constituent un des grands débats modernes. Elles impliquent, outre la compétence, un climat de confiance et de compréhension. Autre chose que l'actuelle démagogie libérale, politicienne.

A. G.

MOTS DE PASSE

Narcisse

De dos.

Elle voit ton dos, que tu lui tournes pour l'y faire entrer.

Dans ton dos, elle t'habille en fleur.

Hélène Bezençon